

**PROJET
D'ETABLISSEMENT
DE L'ECOLE D'EOURRES**

Association Ecole, Eveil et Loisirs

107, Rue de l'Ecole 05300 Eourres

TABLE DES MATIERES

PROJET D'ETABLISSEMENT	4-25
I. Organisation des groupes	4
I.1. Deux classes	4
I.2. La verticalité dans les classes	4
I.3. La classe maternelle : cycle 1	4
I.4. La classe élémentaire : cycles 2 et 3	4
II. Organisation des horaires	4
III. Gestion de la vie en collectivité	4-5
III.1. Les règles du vivre-ensemble	4-5
III.2. La gestion des déchets	5
III.3. Le goûter partagé	5-6
IV. Organisation du travail en classe et moments d'apprentissage	7-26
IV.1. CLASSE MATERNELLE	7-15
IV.1.1. Déroulement général d'une journée.....	7
IV.1.2. Détail des activités.....	8-15
a) Plateaux d'éveil et d'apprentissages.....	8-9
b) Littérature jeunesse, contes et histoires : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.....	10
c) Le repérage dans le temps.....	10-11
d) Le repérage dans l'espace.....	11
e) Activités motrices et sportives.....	11
f) Comptines, poèmes, chants et rondes chantées.....	11-12
g) Eveil musical.....	12
h) Arts du spectacle vivant.....	12
i) Travaux manuels et artistiques, productions plastiques et visuelles.....	13
j) Atelier cuisine.....	13
k) Atelier pain.....	13
l) Jeux libres.....	13-14
m) Balades et temps en nature.....	14
n) Jardin et poulailler.....	14
o) Temps calme.....	14
p) Le développement affectif et social.....	14-15
q) Evaluation.....	15
IV.2. CLASSE ELEMENTAIRE	16-20
IV.2.1. Le rythme de la journée.....	16
IV.2.2. Les enseignements.....	16-17
a) Le français et les mathématiques.....	16-17
IV.2.3. Les autres temps d'apprentissage.....	17-19
a) Questionnons le monde (CP-CE1-CE2) / Histoire-Géographie, sciences et technologie (CM1-CM2).....	17
b) Les exposés.....	17
c) Le Journal.....	17-18
d) Les activités manuelles et les arts plastiques.....	18
e) Les journées nature.....	18
f) Les langues étrangères.....	18
g) Le développement affectif et social.....	19
IV.3. Des espaces hors-classe	20
IV.3.1. Le Dojo.....	20
IV.3.2. La bibliothèque.....	20
IV.3.3. La cour de récréation.....	20
IV.3.4. Le Grand Chêne.....	20
IV.4. L'équipe pédagogique	20-21
IV.4.1. La direction.....	20
IV.4.2. Les pédagogues.....	20

IV.4.3. Les ATSEM.....	21
IV.4.4. Le jeune en service civique.....	21
IV.4.5. La concertation pédagogique.....	21
IV.4.6. Les intervenants extérieurs.....	21
IV.5. La place des parents.....	21-24
IV.5.1. Une association loi 1901 en co-gestion participative.....	21-24
a) L'Assemblée Générale.....	22
b) Le Conseil d'Administration.....	22
c) Les Commissions.....	23-24
d) Les ménages.....	24
e) Les chantiers participatifs.....	24
f) Les fêtes de l'école.....	24
IV.6. Les outils de communication.....	25
IV.6.1. Les moyens de communication.....	25
IV.6.2. Les réunions de parents et de classe.....	25
IV.7. Les partenaires extérieurs.....	25-26
IV.7.1. Bibliothèque municipale.....	25
IV.7.2. Projets inter-scolaires Vallée de la Méouge.....	25
IV.7.3. Lien avec les fermes maraîchères/d'élevage et les jardiniers du village.....	25-26
IV.7.4. Autres partenaires	26

I. Organisation des groupes

I.1. Deux classes

L'école est composée de deux classes : une classe maternelle et une classe élémentaire.

I.2. La verticalité dans les classes

Les deux classes regroupent des enfants d'âges différents. Les enfants de 2 à 6 ans sont accueillis dans la classe maternelle et les enfants de 6 à 11 ans dans la classe élémentaire.

La verticalité dans les classes est inhérente au contexte de notre petite école de village. Elle est aussi un choix pédagogique car elle soutient le développement global et harmonieux des enfants.

I.3. La classe maternelle : cycle 1

Un pédagogue est en charge de la progression et des activités pédagogiques. Il est assisté par un ATSEM qui l'aide dans la réalisation des activités auprès des enfants.

I.4. La classe élémentaire : cycles 2 et 3

Un pédagogue est en charge de la progression et des activités pédagogiques. Il est accompagné par un assistant pédagogique qui l'aide dans la réalisation des activités auprès des enfants. La présence d'un service civique permet la mise en place de projets spécifiques auprès des enfants ; c'est un atout pour la classe.

II. Organisation des horaires

Les enfants sont présents à l'école 24h par semaine et peuvent bénéficier d'un temps de soutien additionnel.

Horaires des classes maternelle et élémentaire :

Matinée de 9h à 12h15.

Après midi de 13h45 à 16h30.

Les lundis et mardis, un temps de soutien spécifique est proposé de 16h30 à 17h.

Les pédagogues sont présentes pour un temps de transmission aux parents tous les jours d'école de 16h30 à 16h45.

III. Gestion de la vie en collectivité

III.1. Les règles du vivre-ensemble

Savoir vivre ensemble est un art de la vie en collectivité. Cela nécessite de poser un cadre clair et des limites sécurisantes pour tous, enfants et adultes. Des règles du vivre-ensemble clairement posées constituent une référence commune et une ligne de cohérence pour tous les acteurs de la vie de l'école (enfants, pédagogues, parents). Ces règles sont communiquées aux parents via le règlement intérieur de l'association Ecole, Eveil et Loisirs. En classe, elles sont portées intrinsèquement par les pédagogues : par leur posture d'encadrement pédagogique, ces règles sont rappelées aux enfants et mises au centre de la vie en collectivité pour que cette dernière soit vécue dans l'harmonie.

Les enfants de classe élémentaire élaborent, en chaque début d'année scolaire et avec l'accompagnement des pédagogues, une charte du vivre-ensemble qui sera écrite et imagée par leurs propres mots et dessins. Les pédagogues veillent à ce que le fondement des règles détaillées ci-dessous puissent ressortir dans le travail d'élaboration collective fait avec les enfants.

- **Les lois fondamentales = les interdits :**

- Violence physique, verbale et morale ;
- Vol ;
- Destruction ;
- Non-respect de l'intimité ;
- Dépasser les limites spatiales de l'école.

- **Le vivre-ensemble :**

- Je prends soin de moi ;
- Je prends soin de l'autre ;
- Je prends soin de la nature ;
- Je prends soin du matériel ;
- Je prends soin de saluer et de remercier ;
- Je suis calme dans les classes ;
- Je garde les toilettes propres ;
- Je ne lance rien ;
- Je jette mes déchets dans la bonne poubelle ;
- Dans mes jeux, je respecte les règles de fonctionnement.

Nous appliquons des outils concrets pour favoriser la mise en place des règles de vivre-ensemble, tels que : le cercle du vivre-ensemble, les enfants médiateurs, le cercle magique (PRODAS) (*cf. "Organisation du travail en classe et des moments d'apprentissage"*).

II.2. La gestion des déchets

La vie d'une école produit des déchets malgré notre souhait qu'il y en ait un minimum. Nous nous engageons à sensibiliser les enfants à une gestion responsable de ces derniers. Les enfants sont impliqués en participant à l'évacuation des matières compostables qui seront données soit aux poules, soit déposées dans le grand bac à compost qui nourrira ensuite les petits espaces de jardin-potager de l'école.

III.3. Le goûter partagé

Une fois par semaine à la sortie d'école, enfants, pédagogues et parents se réunissent autour d'un goûter partagé. Les classes maternelle et élémentaire ont chacune préparé des délices sucrés ou salés lors des ateliers cuisine de l'après-midi. Partager un goûter préparé par leurs talents de cuisiniers/pâtisseries en herbe, procure joie et satisfaction aux enfants. Ce moment collectif et

gourmand est propice à cultiver l'esprit de la convivialité et la joie du partage. Il est particulièrement fédérateur pour que, chaque semaine, du lien puisse se tisser entre tous les acteurs de la vie de l'école.

IV. Organisation du travail en classe et moments d'apprentissages

IV.1. CLASSE MATERNELLE

IV.1.1. Déroulement général d'une journée

En maternelle nous marquons les rythmes de la journée, de la semaine et des saisons. Lors de la journée, nous alternons activités libres et guidées : comptines, jeux libres, plateaux d'éveil et d'apprentissages, activités artistiques, collation prise ensemble, sortie dans le jardin ... Nous veillons à une alternance équilibrée de moments plus ou moins exigeants au niveau de l'implication corporelle et cognitive.

L'espace est organisé de manière à offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. Grâce à un emploi du temps précis et structuré qui revient, l'enfant apprend à avoir des repères et peut évoluer en toute confiance.

- **Une matinée type :**

- accueil échelonné du matin avec les plateaux d'éveil et d'apprentissages où chaque enfant travaille selon ses curiosités et ses élans ;
- temps en groupe pour se dire bonjour, réciter des comptines, poèmes et chants au rythme des saisons ;
- séance dirigée en groupe ;
- jeux libres ;
- collation de fruits ;
- récréation : jardin, poulailler, jeux collectifs guidés et temps libre à l'extérieur ;
- conte et histoire.

- **Temps du repas et repos**

- **Une après-midi type :**

- plateaux d'éveil et d'apprentissages ;
- séance dirigée en groupe (cuisine, travaux artistiques et manuels, activité sportive) ;
- récréation : jardin, jeux collectifs et temps libre à l'extérieur ;
- collation de fruits ;
- retrouvailles avec les parents et transmissions du vécu de la journée.

IV.1.2. Détail des activités

Les propositions d'enseignement en maternelle sont organisées autour de cinq grands domaines d'apprentissage :

- " Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions " :

La place du langage en maternelle est primordiale. Elle se travaille par la stimulation et la structuration du langage oral, ainsi que par l'entrée progressive dans le langage écrit.

- " Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique " et "Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques" :

Les activités physiques et artistiques vont permettre de créer des ponts entre les sphères corporelle, sensorielle, émotionnelle et cognitive ; et ainsi de développer des interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

- "Construire les premiers outils pour structurer sa pensée" et "Explorer le monde" :

Encourager les enfants à se questionner sur leur environnement et à en développer leur propre compréhension, pour se créer des représentations usuelles et des savoirs qui leur permettront d'ordonner, petit à petit, leur représentation du monde.

Le jeu, dans la classe maternelle, a une place essentielle. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions, de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié.

Il revêt diverses formes : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, etc.

a) Plateaux d'éveil et d'apprentissages

Dans l'une des salles de la classe maternelle sont installées des étagères dans lesquelles sont disposés de multiples plateaux d'éveil et d'apprentissages. Il s'agit d'ateliers individuels visant à développer de nombreuses facultés dans 5 grands domaines : vie pratique, vie sensorielle, langage, mathématiques, exploration du monde.

Chaque enfant va chercher un plateau de son choix, s'installe sur un tapis ou sur une table.

Des activités adaptées à leurs capacités leur sont proposées.

Le pédagogue présente le plateau avec une grande précision pendant que l'enfant observe. Ce dernier l'explore ensuite à son rythme.

La majorité des plateaux utilise le principe du contrôle de l'erreur (auto-correction) ce qui permet à l'enfant de développer ses capacités d'autonomie et d'acquiescer de la confiance en soi.

• Vie pratique :

Lacer, coudre, boutonner, verser, transvaser, prendre soin de soi et de son environnement ... toutes ces activités sont en lien avec des gestes de la vie quotidienne, proposés ici à taille et hauteur des enfants. La possibilité de répéter le mouvement et de le parfaire développera ses capacités de concentration, de persévérance, de précision, de coordination des mouvements et d'autonomie, qui seront une base fondamentale pour explorer les autres domaines d'apprentissage.

• Vie sensorielle :

Ces activités stimulent en particulier l'expérience des sens (toucher, ouïe, acuité visuelle, acuité chromatique, odorat, goût, kinesthésie, sensibilité au poids et à la température ...) L'enfant, depuis son plus jeune âge, explore le monde et construit son intelligence à travers ses sens. Le matériel proposé va lui permettre d'affiner, d'organiser et de matérialiser son savoir sensoriel, de l'intégrer plus consciemment pour le mettre au service de son développement psychique. Le matériel de vie sensorielle a différentes qualités (couleur, forme, dimension, texture, poids, température) et se

prête essentiellement à des activités de classification et d'association. Une partie de ce matériel va lui permettre notamment d'appréhender les bases du système décimal et de la géométrie.

- **Langage :**

Le matériel de langage permet à l'enfant de :

- se familiariser avec les sons et les discriminer ;
- aiguiser la conscience phonologique ;
- aborder l'apprentissage de l'écriture (lettres rugueuses, formes à dessins, plateau de sable, calligraphie et reconnaissance des lettres en cursives, majuscules et script ...) ;
- se familiariser avec les mots et enrichir le vocabulaire (cartes de vocabulaire, image et étiquette mot ...) ;
- développer la construction de mots, l'organisation narrative et l'apprentissage de la lecture (images séquentielles ...)

Le matériel de vie pratique et de vie sensorielle soutient grandement le processus d'apprentissage de l'écriture (les activités de motricité fine développent la tenue de la main, la manipulation des formes géométriques stimule la découverte des lignes et des courbes qui se retrouveront dans le tracé des lettres ...) L'écriture, associée au travail de discrimination sonore et phonologique (à travers comptines, poèmes, histoires et divers jeux langagiers), va soutenir l'apprentissage de la lecture.

- **Mathématiques :**

Les concepts mathématiques sont introduits par une approche à base de matériel concret, permettant progressivement à l'enfant de s'approprier les concepts abstraits. Nous introduisons par exemple les chiffres d'abord de manière concrète (barres rouges, barres rouges et bleues ...), puis sont présentés les chiffres abstraits avec du matériel sensoriel (chiffres rugueux ...) puis les deux sont associés (classement des fuseaux, tables de Seguin ...) Par la manipulation d'un matériel diversifié, l'enfant appréhendera différents concepts mathématiques : chiffres et nombres, dénombrement, quantités, unités/dizaines/centaines/milliers, addition, soustraction, nombres pairs et impairs, ordre et grandeurs, tableau à double entrée ...

- **Exploration du monde :**

Nous mettons à disposition du matériel pour observer finement le monde qui nous entoure (environnement proche et lointain) : globe terrestre, planisphère, loupe, etc. Nous proposons aussi des expériences scientifiques simples (aimanter, couler/flotter, peser, chauffer ...) qui permettent d'introduire et d'illustrer des phénomènes observés dans la nature et dans l'environnement familier de l'enfant ; mais aussi d'appréhender les bases de la biologie, botanique, zoologie, géographie, géologie, physique ou encore chimie. Ces activités offrent à l'enfant la possibilité de :

- se repérer dans le temps et dans l'espace ;
- progressivement élargir son point de vue à celui d'autrui ;
- acquérir des connaissances scientifiques ;
- tisser du lien avec ce qui l'entoure, en conscience et avec respect.

b) Littérature jeunesse, contes et histoires : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

L'entrée dans la lecture passe durant la petite enfance par l'écoute de textes lus par les adultes. Ce travail d'écoute et de compréhension de textes lus par le pédagogue est essentiel dans le premier lien affectif que l'enfant noue avec la lecture qui est ainsi, dès le plus jeune âge, à la fois un acte intime et un moment privilégié de plaisir partagé et d'échange.

En maternelle, parallèlement aux activités de découverte de la phonologie et du principe alphabétique, les enfants entendent un récit deux fois par jour ; les textes choisis et lus par le pédagogue sont de plus en plus longs et complexes. Ils font l'objet d'un questionnement précis afin d'enrichir le vocabulaire des enfants et leur connaissance de la construction des phrases tout en développant leur langage, élément essentiel d'accès et de structuration des apprentissages.

Le pédagogue s'assure toujours de la compréhension littérale du texte : elle est systématiquement explicitée par la reformulation, la paraphrase, le résumé. Puis le questionnement des textes, guidé par le pédagogue, conduit peu à peu les enfants à dépasser le sens littéral, à saisir l'implicite, à s'interroger sur les intentions sous-jacentes, à formuler des hypothèses à proposer des interprétations. Ce travail d'analyse des textes a toujours pour finalité une meilleure compréhension, une appréciation plus fine des œuvres par les enfants et donc le développement de leur intérêt et de leur plaisir à se les approprier. Ce travail permet de préparer et de faciliter l'apprentissage systématique de la lecture à l'école élémentaire.

Deux temps de lecture :

- **Temps de lecture individuelle ou partagée en petit groupe d'enfants :**

Les enfants font leur choix selon leurs intérêts et besoins sociaux du moment, dans un espace sécurisant. Ces temps de lecture entre enfants ont un rôle important dans les apprentissages qui se font entre pairs, permettant d'instaurer un dialogue bâti sur et autour d'un objet commun.

- **Temps de lecture guidée par l'adulte :**

L'objectif est de partager un moment commun dans une interaction adulte/enfants, dans l'écoute du récit qui développe l'imaginaire, le vocabulaire, la curiosité, la compréhension, les émotions et la mémoire. L'album jeunesse, le conte ou l'histoire raconté oralement est un moyen de médiation pour accompagner la vie du groupe d'enfants ; il est aussi une transition vers un temps calme. Le groupe d'enfants est invité à venir écouter une histoire. Elle est choisie en tenant compte de leur aptitude à se concentrer (longueur), du groupe d'enfants (taille des illustrations) et de leur âge (complexité).

c) Le repérage dans le temps

Le parcours en classe maternelle vise à ce que l'enfant se construise des repères temporels et soit sensibilisé aux durées (temps court et temps long). Divers rituels marquent les moments de passage dans la journée, permettant aux enfants de petite section d'éprouver les premiers éléments stables d'une chronologie sommaire et de développer leurs facultés d'évocation et d'anticipation.

Chaque matin, les enfants et les pédagogues se rassemblent autour de la table des saisons pour se dire bonjour avec des chants et comptines de saisons. Cette table décorée avec des éléments de la nature en lien avec la saison du moment, invite l'enfant à rester en permanence connecté au rythme de la nature qui l'entoure. On y trouve aussi le "lutin du jour", chaque jour de la semaine étant

référéncé dans la classe maternelle par un lutin de couleur spécifique. Est également affichée la "ronde des lutins". Ces outils permettent d'introduire des repères sociaux en associant un repérage visuel coloré à l'apprentissage chronologique des jours de la semaine.

Les enfants se familiarisent petit à petit chaque jour avec la notion de chronologie en se retrouvant, pour les moyennes et grandes sections, autour des "tableaux du jour". Ensemble nous y recherchons jour, date, heure, saison et météo du moment. Nous célébrons chaque anniversaire en prenant soin de le repérer dans la « ronde des anniversaires » affichée en classe et établie sur base du cycle saisonnier. Les pédagogues mettent l'enfant face à diverses situations lui permettant d'acquérir, dans le langage verbal, les formulations adéquates pour traduire les relations temporelles de succession, d'antériorité, de postériorité et de simultanéité (avant, pendant, après, en même temps, etc.) La notion de durée est abordée en recourant à des outils qui invitent à visualiser et matérialiser l'écoulement du temps (sablier, comptine ...)

d) Le repérage dans l'espace

Au sein de chaque activité proposée, les pédagogues créent les conditions propices pour que les enfants puissent faire l'expérience de l'espace avec des prises de repères claires et sécurisantes, au moyen de leurs corps en action et du langage. Cela participera à la construction d'une image du corps orientée.

Des parcours moteurs avec des consignes particulières sont proposés pour inviter les enfants à établir du lien entre leurs déplacements et les représentations spatiales langagières qui leur sont données via les consignes (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous ...)

Le travail des formes géométriques se fait en trois dimensions par manipulation de volumes, ainsi qu'en deux dimensions par la représentation plane au moyen du dessin. Le dessin et les productions graphiques sont des outils propices pour apprendre à s'orienter dans un espace à deux dimensions tel que la page ou le cahier.

e) Activités motrices et sportives

Nous accompagnons l'éveil de la motricité de l'enfant en encourageant son élan naturel et spontané qui le pousse à être constamment en mouvement. Lorsque l'enfant joue librement à l'intérieur ou à l'extérieur, il expérimente ses qualités physiques et d'équilibre en élaborant des parcours, en faisant de la balançoire, en sautant à cloche-pied ou pieds-joints, en courant ... Dans les rondes, il développe sa représentation spatiale en alternant des gestes amples ou petits, en marchant en avant ou en arrière, en se mettant debout ou accroupi, en dansant seul, à deux ou en groupe ... Il découvre ainsi sa capacité à se coordonner aux autres, à agir seul ou en collectif selon les ateliers.

Sont mises en place des activités motrices spécifiques telles que : parcours psychomoteurs, jeux sportifs, danse en musique. C'est l'occasion d'intégrer quelques notions fondamentales (compter, reconnaître les lettres, imiter les cris des animaux, identifier et nommer les parties du corps humain...) et aussi d'apprendre à se coordonner (soi-même et avec les autres) en mobilisant l'ensemble des facultés psychomotrices (équilibre, latéralité, tonus, représentation spatiale et temporelle ...)

f) Comptines, poèmes, chants et rondes chantées

Comptines, poèmes, chants et rondes chantées rythment les moments de transition. Ils invitent l'enfant à explorer de façon ludique sa voix, les rythmes, les sons et les sonorités du corps. Qu'ils soient vécus comme des moments de réception ou de production, ils sont des moments

d'apprentissage clés pour le développement du langage oral et pour la construction d'outils cognitifs. Ils favorisent en particulier les acquisitions suivantes :

- développer les facultés de restitution, de mémorisation, de discrimination et d'expression orale ;
- développer le vocabulaire et la conscience sonore et phonologique de la langue française ;
- se situer dans son schéma corporel grâce aux comptines associées avec des gestes ;
- vivre par des repères clairs les moments de transitions lors des changements d'activités ;
- se créer des repères dans le temps et dans l'espace.

Nous proposons un éveil à la diversité linguistique en faisant découvrir oralement l'existence de langues différentes de celles que les enfants connaissent déjà : l'anglais et l'espagnol principalement et parfois d'autres dialectes. Cela passe par des activités ludiques (jeux, comptines et chants en langues étrangères) auxquelles ils peuvent donner du sens.

Lors du bonjour matinal, nous chantons chants et comptines en lien avec la saison du moment ; ils seront repris régulièrement tout au long de la journée ce qui encouragera leur répétition, leur mémorisation et leur restitution.

Nous proposons également chaque matin un temps de rondes chantées permettant d'apprendre, en groupe, une combinaison de gestes et mouvements associés à une chanson.

g) Eveil musical

Un atelier d'éveil musical a lieu une fois par semaine où y sont proposés des jeux musicaux mobilisant la voix chantée, les instruments de musique, divers objets sonores et le corps en mouvement. L'enfant explore, par le jeu, les éléments musicaux tels que le rythme, la mélodie, la hauteur du son, l'intensité, le timbre etc. Cela aiguisera les facultés d'écoute, d'expression, de coordination, de discrimination, de mémoire auditive, d'inhibition, d'imitation et de représentation. Les gestuelles corporelles ainsi que la manipulation d'objets sonores permettent aux enfants d'apprendre à maîtriser leurs gestes afin d'en contrôler les effets. La musique participe aussi à favoriser l'accès à la dimension culturelle et la relation à l'autre.

h) Arts du spectacle vivant

L'enfant met son corps en jeu et en scène à travers des activités de danse, mime, jeux théâtraux ou encore marionnettes. Ces activités artistiques, issues des arts du spectacle vivant, ont la particularité de mobiliser l'imaginaire pour le mettre au service d'une expression poétique du corps et du mouvement. L'enfant développe ainsi ses capacités expressives pour rendre visible, sur un espace scénique spontané ou organisé, divers sentiments, impressions et émotions.

Des petites marionnettes à doigts et un meuble-castelet sont mis à disposition des enfants pour accueillir leurs scénettes improvisées. Des histoires et contes, lus ou racontés dans un premier temps par les pédagogues, peuvent être traduits dans un second temps en petites scénettes théâtrales ou mimées jouées par les enfants. Les pédagogues peuvent jouer également pour les enfants des scénettes théâtralisées, mimées ou avec des marionnettes. Par ces différentes portes d'entrée, l'enfant découvre ainsi le plaisir d'être acteur et spectateur.

i) Travaux manuels et artistiques, productions plastiques et visuelles

Le travail de la main éveille chez l'enfant le sens de l'adresse, la capacité à accomplir une action manuelle avec précision et à s'en trouver fier. Il nous tient à coeur que l'enfant fabrique des objets qui ont du sens pour lui et qu'il apprenne à manipuler des outils avec dextérité. Toutes les propositions de travaux manuels et artistiques ont pour objectifs la découverte, l'expérience sensorielle et le développement de la motricité fine. De plus, pour chaque activité d'art plastique et visuel proposé, la nature est une importante source d'inspiration.

Le dessin libre est une activité essentielle proposée à l'enfant pour lui permettre de développer son imaginaire graphique et représentatif.

Des activités de graphisme décoratif sont proposées pour que l'enfant puisse associer et organiser des motifs variés à des fins créatives guidées par les pédagogues ou lors de compositions spontanées. Cela développe chez l'enfant des acquisitions qui seront une base propice à la maîtrise des tracés de l'écriture : discrimination des formes, coordination oculo-manuelle, habileté gestuelle.

Le travail de la couleur (par le dessin ou par la peinture sur papier mouillé) s'effectue à partir des couleurs primaires. L'enfant expérimente le mélange, la juxtaposition ou la superposition de ces dernières. Il explore les nuances, les actions (foncer, éclaircir, épaissir ...) et les effets possibles avec différentes matières colorées telles que : pavés de cire, crayons de cire, crayons de bois, peinture aquarelle, etc.

Le travail en volume permet aux enfants d'appréhender des matériaux de textures variées (cire, argile, bois, feutre, carton, papier de soie, papier cristal, papier mâché, laine, feutre, tissus, etc.) En les manipulant, l'enfant apprend à se représenter le monde en trois dimensions ; il éprouve les notions de recherche d'équilibre, de verticalité ou d'horizontalité. Le modelage de cire naturelle met en avant la volonté afin de la réchauffer puis de travailler la pression et la précision des extrémités des doigts. Les activités créatives à base de papiers sont autant de pliages, que de découpages ou d'assemblages. La couture, le feutrage, le tissage ou encore les mobiles sont proposés en lien avec les fêtes calendaires et les saisons.

j) Atelier cuisine

Nous cuisinons chaque semaine des goûters (pâtisseries salées ou sucrées). Les enfants pèsent, comptent, mélangent en fonction de leurs capacités et interviennent à tour de rôle dans la confection. C'est l'occasion de découvrir des spécialités culinaires, d'expérimenter de nouvelles recettes et de partager ensuite collectivement ce qui a été cuisiné.

k) Atelier pain

Une expérience simple comme la fabrication du pain, dans laquelle nous passons le grain au moulin pour le transformer en farine, élaborons la pâte, pétrissons, modelons, faisons cuire le pain pour finalement le manger, est un processus complet qui éveille tous les sens. Nous le faisons chaque semaine.

l) Jeux libres

Nous accordons plusieurs temps de jeux libres dans la classe maternelle, en intérieur en en extérieur, dans le but de favoriser le développement des capacités d'imagination et de créativité de l'enfant. Le jeu libre est aussi un temps fort de socialisation.

A l'intérieur, nous mettons à disposition des enfants un coin dinette et poupées, un espace pour faire des cabanes avec traitaux et tissus, du mobilier en bois pour faire du cheval ou du bateau à bascule, et une étagère avec divers paniers contenant des matériaux simples, bruts et naturels (morceaux de bois, laine, cailloux, pommes de pin, marrons, coquillages, kaplas ...)

A l'extérieur sont proposés un espace balançoires, un grand bac à sable, un toboggan, une balancelle, un portique d'équilibre et de nombreux espaces pour jouer dans les buissons, creuser la terre, jouer dans l'herbe ...

m) Balades et temps en nature

Plusieurs fois par semaine, les enfants de la maternelle partent à la découverte de la nature et suivent son évolution tout au long des saisons. Il s'agit d'un temps propice pour observer l'environnement proche et lointain de l'école, découvrir différents milieux. C'est l'occasion de faire émerger des questions sur certaines découvertes en chemin, et de stimuler l'envie de rechercher des informations (auprès des pédagogues ou dans des livres) pour trouver des réponses à ces questions.

Lors des balades, l'enfant approfondit sa connexion à la nature et s'y relie avec joie, curiosité et motivé par le goût de l'aventure. L'enfant s'émerveille de ses découvertes, acquiert des connaissances nouvelles et, de ce fait, respecte ce qui l'environne. Il prend ainsi soin de la nature dont il se sentira faire partie à part entière.

n) Jardin et poulailler

Nous encourageons l'enfant à prendre soin de son environnement direct. Ainsi dans le jardin (la cour extérieure), nous avons quelques poules. Ensemble, nous les nourrissons, nous nettoyons le poulailler et ramassons les œufs que nous utilisons pour l'atelier cuisine. Des petits espaces de jardins-potagers et parterres de fleurs sont présents dans notre cour pour se relier au cycle du végétal au fil des saisons. Nous y semons des graines de légumes et de fleurs. Un maraicher du village nous fournit chaque année quelques plants. Nous avons également planté quelques aromates vivaces : menthe, mélisse, ciboulette ... Les cadeaux du jardin sont un régal à goûter et à partager à chaque saison.

o) Temps calme

Dès la sortie du repas, les enfants participent à débarrasser et faire la vaisselle s'ils le souhaitent. Ils sont ensuite invités à aller se reposer après avoir lavé leurs mains. Nous disposons d'une salle de sieste munie de lits adaptés pour les enfants ayant besoin de dormir. Pour les autres enfants, nous avons une salle avec un coin lecture. Le réveil est échelonné afin de répondre au maximum aux besoins des enfants. Au fur et à mesure de leur réveil, les enfants sont accompagnés vers les plateaux d'éveil et d'apprentissages.

p) Le développement affectif et social

L'enfant se construit comme personne singulière en faisant l'expérience affective et sociale de la vie en groupe : en échangeant, communiquant et confrontant des points de vue, en exprimant ses émotions, en réalisant des projets en communs, en prenant des initiatives et des responsabilités au sein du groupe ... Les pédagogues accompagnent ce cheminement des enfants par le respect du rythme de chacun, en privilégiant une communication bienveillante qui passe par :

- l'écoute active (reformuler les propos, accueillir et identifier les émotions et sentiments) ;

- la prise en compte et le respect des besoins de l'enfant et du collectif ;
- la mise en valeur de l'estime de soi ;
- l'absence de comparaison ou d'esprit compétitif.

Nous mettons en place pour cela des outils concrets tels que :

- **Parler des émotions :**

Sur base d'un album jeunesse sur cette thématique, nous avons matérialisé dans la classe les "amis des émotions" sous forme de figurines en feutre. Nous invitons les enfants à faire du lien avec ces figurines dès qu'ils le souhaitent, ce qui permet d'accompagner l'accueil de leurs émotions, de mieux les comprendre et de les exprimer.

Nous proposons parfois aussi un temps de "météo personnelle" où chacun peut s'exprimer librement sur les thèmes suivants : comment je me sens ? De quoi ai-je besoin quand me sens comme ça ?

- **Le cercle du vivre-ensemble :**

Pour accompagner au mieux les défis sociaux du vivre ensemble, nous mettons en place des moments privilégiés de parole et d'écoute en cercle pour prendre soin de ce vivre-ensemble. Cela trouve sa place sous des formes spontanées, lorsque le besoin se fait sentir de faire le point tous ensemble, de partager des envies/propositions, de résoudre un conflit, de partager des mercis ...

q) Evaluation

Nous sommes attentifs à observer, accompagner et mettre en valeur le cheminement de chaque enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même, à sa maturité, à son âge et à son propre rythme d'apprentissage. Nous veillons particulièrement à ce que l'enfant puisse faire seul, avec le soutien de l'adulte ou des autres enfants quand c'est nécessaire. Dans tout domaine d'apprentissage, l'occasion est donnée par les pédagogues de poser des questions ouvertes aux enfants, de les inviter à faire appel à l'expérience vécue et aux connaissances acquises pour ensuite imaginer les possibles, discuter, tâtonner et essayer de trouver des réponses. C'est le cheminement qui sera retenu et mis en valeur et non le seul résultat obtenu.

IV.2. CLASSE ELEMENTAIRE

IV.2.1. Le rythme de la journée

Chaque journée d'école s'ouvre avec un **temps d'activité corporelle et ludique** qui prend différentes formes en fonction de l'emploi du temps : jeux coopératifs, chant, yoga, karaté, etc. Ces pratiques ont à la fois pour objectifs de renforcer la cohésion du groupe en début de journée et de s'ancrer dans son corps pour développer sa concentration et son attention.

Une à deux fois par semaine, se tiennent également **les Nouvelles**, qui sont un espace de parole libre pour partager au groupe son vécu, ses intérêts et ses découvertes. Ces temps sont animés à tour de rôle par des enfants « gardiens du temps » et « gardiens de la parole ».

Après ces temps d'ouverture, la matinée est dédiée aux apprentissages dits fondamentaux : français et mathématiques.

L'après-midi, les activités varient en fonction des jours de la semaine : expression artistique, rédaction du journal, exposés, découverte du monde (histoire, géographie, sciences ou technologie), éducation à l'environnement, atelier cuisine, atelier « questions de vie », cercle du vivre-ensemble, cercle magique (PRODAS).

IV.2.2. Les enseignements

Apprendre à l'école primaire c'est interroger le monde donc penser et communiquer. Pour cela, l'enfant a besoin d'acquérir des langages spécifiques : langue française, langue étrangère, langage mathématiques et scientifique, langage du corps et des arts. Ce questionnement du monde implique un va-et-vient constant entre le monde concret et le monde abstrait.

L'organisation des apprentissages découle de l'apprentissage de ces différents langages. L'objectif principal reste bien l'acquisition des savoirs fondamentaux que sont lire, écrire, compter et respecter autrui.

a) Le français et les mathématiques

Les temps d'apprentissages fondamentaux alternent entre séances collectives, animées par les pédagogues, et temps de travail individuel. Ces derniers s'articulent autour d'ateliers pour les plus jeunes et du plan de travail individuel pour les enfants à partir du CE2.

Qu'il s'agisse du français ou des mathématiques, les pédagogues s'inspirent des motivations des enfants pour faciliter l'apprentissage. Celles-ci sont : le jeu, l'imaginaire, le lien avec des situations de la vie quotidienne, l'expression et la communication. Les travaux en groupe et la coopération sont valorisés.

L'individualité de l'enfant est respectée que ce soit dans son rythme ou dans ses méthodes d'apprentissages. Le pédagogue s'efforce donc de différencier ses approches et ses méthodes afin de s'adapter aux besoins spécifiques des élèves.

• Le français :

En CP-CE1, l'apprentissage de la lecture est abordé à travers une histoire où chaque lettre est un personnage. De nombreuses activités de manipulation sont proposées. La production d'écrits libres tient une place importante, dès le CP. Les albums jeunesse sont un support pour travailler les différentes compétences liées au français : comprendre et s'exprimer à l'oral, lire, écrire, comprendre le fonctionnement de la langue.

A partir du CE2, la production d'écrit devient plus exigeante et le pédagogue peut donner des consignes d'écriture afin de travailler différents discours (narratif, argumentatif, explicatif, descriptif) et genres (contes, poèmes, articles, lettre, etc.) Néanmoins, la pratique du texte libre, qui

favorise l'expression libre, est toujours présente. La rédaction du journal, dont nous reparlerons plus loin, est un outil d'écriture très motivant pour les enfants.

Tout au long de l'année, les enfants consolident leur maîtrise de la langue et acquièrent une culture littéraire à travers la lecture de textes variés et d'œuvres intégrales.

Concernant l'étude du fonctionnement du français (lexique, orthographe, grammaire), la production d'écrits et les ouvrages de littérature sont de bons supports pour observer des faits de langue ou consolider des acquis. Cependant, les exercices de systématisation restent indispensables à l'intégration progressive de ces notions.

- **Les mathématiques :**

En mathématiques, un matériel de manipulation varié permet à l'enfant d'aborder les notions de manière concrète. Chaque élève dispose par ailleurs d'un fichier d'exercices, dans lequel il avance à son rythme.

La résolution de problèmes est au centre de l'activité de mathématiques. A partir de situations-problèmes, l'enfant apprend à chercher, modéliser, représenter, calculer, communiquer. Ainsi on relie les notions mathématiques à des situations de la vie quotidienne, de la vie de classe ou à d'autres enseignements :

- Les semaines thématiques permettent, de manière transversale d'acquérir des notions de mathématiques. Ainsi, les semaines « bricolage » et « couture » permettent d'appliquer concrètement des notions de géométrie ;
- L'atelier hebdomadaire de cuisine est un excellent moyen de travailler les mesures.
- La journée nature et les jeux sportifs permettent d'appréhender en situation les durées, les grandeurs et les formes.

IV.2.3. Les autres temps d'apprentissage

a) Questionnons le monde (CP-CE1-CE2)/ Histoire-Géographie, sciences et technologie (CM1-CM2)

Une à deux séances hebdomadaires permettent aux enfants de s'interroger et de découvrir le monde à travers les sciences, la technologie, la géographie ou l'histoire. Par ailleurs, les exposés et la rédaction du journal permettent de façon plus libre de poursuivre ce questionnement du monde.

b) Les exposés

Une fois par semaine, un enfant présente le résultat d'une recherche personnelle au cours d'un exposé. Le thème peut être complètement libre ou bien s'inscrire dans une thématique plus large, choisie par le pédagogue. Les exposés permettent aux enfants de s'ouvrir sur une pluralité de sujets mais aussi de s'entraîner à s'exprimer clairement à l'oral, devant un public.

c) Le Journal

Un après-midi par semaine est dédié à la rédaction du journal. Deux enfants volontaires en CM sont rédacteurs en chef, c'est-à-dire qu'ils coordonnent la production des articles et mettent en page le journal sur un logiciel. Les enfants choisissent le thème et la nature de leurs articles : compte-rendu d'une activité ou d'un exposé, jeu, bande dessinée, histoire, poème, interview, enquête, recette ... C'est l'occasion de partager aux autres la vie du groupe et les intérêts de chacun. Les enfants se

chargent ensuite de distribuer le journal dans divers endroits-clés : épicerie, bibliothèque, marché, écoles alentours ...

d) Les activités manuelles et les arts plastiques

Un parcours d'éducation artistique et culturelle est proposé sur base de supports ludiques et attrayants.

Différentes approches artistiques sont expérimentées au quotidien ou de manière hebdomadaire : le chant, la peinture, le dessin, la poésie, la calligraphie et le théâtre. Certaines activités manuelles et artistiques comme le bricolage, le travail du fil et des aiguilles, le travail de la laine ou encore le modelage sont organisées lors de semaines thématiques. Ces semaines d'immersion sont très motivantes pour les enfants. Les activités d'expression oscillent entre expression libre et travaux ou projets orientés, voire même dirigés.

e) Les journées nature

Le lien à la nature est au cœur du projet pédagogique de l'école. Lors des journées nature, la classe part jusqu'à un lieu baptisé « Le Grand Chêne », à trente minutes à pieds de l'école, dans la montagne. Autour de ce grand chêne, la classe a aménagé l'espace : barnum et tipi pour s'abriter en cas de pluie et stocker des affaires, cabanes, four solaire, toilettes sèches ... Les enfants y ont des repères familiers et s'y sentent en sécurité.

Le rythme de ces journées est régulier : cercle d'ouverture ; chant ; activités d'apprentissages en petits groupes en lien avec l'éducation à l'environnement ; préparation du repas cuit au feu de bois ou au four solaire selon la saison ; repas ; temps de jeu libre ; temps pour soi (les enfants s'assoient seuls dans un petit coin qu'ils affectionnent) ; cercle magique (détaillé plus bas) et jeux sportifs.

Les objectifs des journées nature sont de :

- développer la connaissance de l'environnement naturel proche (faune, flore, géologie, cartographie) ;
- développer les apprentissages fondamentaux de manière transversale (par exemple : mathématiques appliqués à la construction d'une cabane) ;
- faire des ponts entre les apprentissages et découvertes du dehors et ceux du dedans : approfondir les matières fondamentales en les reliant avec du concret observé et expérimenté dans la nature ;
- acquérir des savoirs-faire tels qu'allumer un feu, scier du bois, construire des cabanes, bâter des ânes, se repérer dans l'espace ...
- développer les compétences sociales ;
- développer les compétences motrices ;
- aller vers un épanouissement individuel grâce au lien à la nature ;
- prendre soin de la cohésion du groupe.

f) Les langues étrangères

L'apprentissage de la langue étrangère se travaille à l'oral et à l'écrit. Il est ancré dans une activité concrète, que ce soit une séance d'arts plastiques, de sport, de cuisine ... Les objectifs de ces séances sont de développer chez les élèves le goût d'apprendre les langues étrangères et de les exposer, les ouvrir à la diversité d'autres cultures.

Pour permettre aux élèves de progresser, des activités ritualisées seront proposées. Les rituels constituent des repères sûrs et évolutifs, ils favorisent la mémorisation ainsi que la prise de parole.

g) Le développement affectif et social

- Le cercle du vivre-ensemble :

Le cercle du vivre-ensemble est un espace démocratique donnant un réel pouvoir aux enfants, dans des limites clairement définies et sans que les pédagogues ne soient dépossédés de leurs responsabilités.

Les élèves et les pédagogues se réunissent une fois par semaine pour faire des propositions au groupe et/ou soulever des problèmes. Tout enfant ou adulte qui le souhaite peut s'exprimer. La parole est encadrée par le Président (un enfant volontaire). Si une proposition est faite au groupe-classe et qu'elle est acceptée, on discute des modalités d'organisation. Si un problème est soulevé, on cherche ensemble une solution qui convienne à tous.

Ce cercle permet de : gérer les relations, d'influer sur l'organisation du travail, de l'espace, du temps, de dégager des priorités, de résoudre des conflits, d'évacuer des stress personnels, d'émettre des souhaits, de proposer des projets, de chercher des solutions, de féliciter, d'encourager, de remercier ...

Le rôle du pédagogue est d'être le garant du groupe, de veiller au respect de chacun, à la faisabilité et au respect des décisions prises.

C'est un véritable apprentissage de la démocratie et de la coopération qui est ainsi proposé aux enfants : en éprouvant leurs capacités à influencer sur les décisions, à veiller sur la bonne marche des choses, à s'entraider et à chercher ensemble des solutions, ils développent leur sentiment de co-responsabilité et sont qualitativement plus investis dans la vie de la classe.

- Les enfants médiateurs :

Dans la classe élémentaire, deux enfants volontaires prennent le rôle de médiateurs sur une période donnée. Lors d'un conflit, les enfants concernés peuvent faire appel à un médiateur, qui les aidera à reformuler ce qu'ils ressentent sans violence et à trouver une solution, un compromis ou une réparation au conflit.

- Ateliers questions de vie :

Une fois par semaine, les pédagogues invitent les enfants à s'interroger sur une question de vie, lors d'un cercle de parole. Les questions sont d'ordre philosophique ou touchent au domaine des émotions.

- Le cercle magique (PRODAS) :

Une fois par semaine, se tient le cercle magique. L'objectif de cet outil, mis en place initialement au Québec par le PRODAS, est de développer les compétences psycho-sociales des enfants et de prévenir les violences. C'est un cercle de parole qui obéit à un dispositif précis. Pendant ce cercle, les enfants s'expriment sur leurs sentiments, en fonction du thème proposé, par exemple : « *Une fois où je me suis senti fier(e)* ». A travers l'écoute des diverses expériences, les enfants se relient les uns aux autres, ils apprennent à se respecter et à mieux comprendre le mécanisme des émotions.

IV.3. Des espaces hors classe

IV.3.1. Le Dojo

L'association du Dojo d'Ourres met à disposition une grande salle pour les pratiques motrices et sportives. Elle est à disposition de l'école tous les après-midis. Une fois par semaine, des intervenants y enseignent le karaté pour les élèves de 8 à 11 ans.

IV.3.2. La bibliothèque

La bibliothèque du village est un lieu où les enfants de la classe élémentaire ont leurs habitudes. Ils y ont accès sur certains temps scolaires et sur les temps de cantine. C'est un lieu où les enfants peuvent dessiner, lire ou jouer aux jeux de société. Les enfants à partir du CE2 s'y rendent une semaine sur deux, sur le temps scolaire, pour des projets de recherches documentaires ou de littérature, menés par la bibliothécaire.

IV.3.3. La cour de récréation

Les enfants bénéficient d'un bel espace vert pour la récréation, avec des structures de jeux en bois et des balançoires. Ils ont également du plaisir à prendre soin des poules et des bacs de jardinage.

IV.3.4. Le Grand Chêne

Pour les journées nature, les enfants de la classe élémentaire se rendent sur un lieu en pleine nature, mis à disposition par la commune, à trente minutes à pieds de l'école. Ce lieu a été baptisé le « Grand Chêne », car ce bel arbre constitue le point central du terrain. Autour de ce grand chêne, la classe a aménagé l'espace : barnum et tipi pour s'abriter en cas de pluie et stocker des affaires, cabanes, four solaire, toilettes sèches ... Les enfants y ont des repères familiers et s'y sentent en sécurité.

IV.4. L'équipe pédagogique

IV.4.1. La direction

Elle veille à préserver les principes et les valeurs portées par les projets éducatif, pédagogique et d'établissement. Elle assure le lien avec l'Inspection Académique de l'Education Nationale. Dans notre école privée sous contrat simple à classe unique (répartie en 2 groupes classes chacun en multi-âges), la direction est le responsable pédagogique du parcours d'apprentissage des enfants, en lieu et respect du programme scolaire établi par l'Education Nationale.

IV.4.2. Les pédagogues

Les pédagogues sont les personnes en charge de l'enseignement maternelle et élémentaire. Elles adhèrent aux valeurs du projet éducatif. Elles veillent à la mise en place du projet pédagogique. Elles organisent et appliquent le projet d'établissement. Les pédagogues veillent à l'instruction des enfants, sous la tutelle de la direction pédagogique et en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

Ils ont pour missions :

- conception des projets éducatif, pédagogique et d'établissement ;
- organisation de programmes de soutien scolaire ;
- conception de matériel pédagogique ;
- l'orientation en répondant aux besoins spécifiques des enfants (handicaps ...) ;
- appliquer et concevoir des techniques et instruments de diagnostique ;
- développer des processus d'évaluation et de recherche pédagogique, ainsi que des projets et programmes de l'école en collaboration avec d'autres professionnels.

IV.4.3. Les ATSEM

Les ATSEM ont pour mission d'assister les pédagogues des élèves de maternelle dans l'animation, les soins de l'hygiène des enfants et la propreté des locaux et du matériel.

IV.4.4. Le jeune en service civique

Chaque année, un jeune en mission de service civique soutient le travail des pédagogues. Il accompagne l'équipe éducative et les enfants tout au long de l'année scolaire afin de mener à bien les différents projets. Il lui est proposé aussi de mettre en place des projets spécifiques liés à ces propres domaines de compétences.

IV.4.5. La concertation pédagogique

La concertation pédagogique est composée de l'équipe éducative (direction, pédagogues, ATSEM et service civique). Afin de préparer l'année scolaire, elle se réunit fin août. Durant l'année, une réunion hebdomadaire permet l'analyse des modes de fonctionnement, le partage de pratiques, la lecture de textes et apports extérieurs et l'organisation de divers évènements annuels. Ces concertations garantissent l'identité pédagogique de l'école, l'actualisent et la font évoluer.

IV.4.6. Les intervenants extérieurs

La dynamique associative permet aux parents, aux villageois ou à toute autre personne ayant des compétences spécifiques, de proposer au sein de l'école des activités en lien avec le projet pédagogique.

IV.5. La place des parents

IV.5.1. Une association loi 1901 en co-gestion participative

L'Ecole d'Eourres est administrée par l'Association (loi 1901) Ecole, Eveil et Loisirs qui se fonde sur une participation coopérative de tous ses membres affiliés. Cette association fonctionne en co-gestion : parents et pédagogues gèrent l'école en participant aux différentes instances (AG, CA, Commissions).

L'association cultive également un lien étroit avec la mairie qui soutient le projet associatif via des subventions, la prise en charge des salaires des ATSEM et la mise à disposition du bâtiment de l'école.

L'association a pour objets :

- administrer et gérer la vie matérielle de l'école, en répondant aux besoins de ses projets éducatif, pédagogique et d'établissement ;
- prendre soin du lien entre les familles, les pédagogues, les administrations et l'environnement proche ;
- créer et veiller sur le règlement intérieur de l'école ;
- effectuer, par le biais de la commission recrutement, le choix de l'équipe pédagogique de l'école en se référant à la grille de recrutement ;
- porter le(s) contrat(s) simple(s) (Education Nationale) du/des professeurs de l'école.

a) L'Assemblée Générale

L'AG est l'organe souverain de l'association. Elle est composée de tous les membres de l'association (parents et pédagogues). Une AG ordinaire a lieu en chaque début d'année scolaire. Elle est organisée par le conseil d'administration qui en propose l'ordre du jour.

Ses missions principales sont :

- exposer les rapports sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière ;
- approuver les comptes de l'exercice précédent et voter le budget prévisionnel ;
- élire le Conseil d'Administration ;
- mandater les Commissions.

Si besoin est, à la demande d'au moins un tiers des membres de l'association ou du CA, le CA pourra convoquer une AG Extraordinaire pour, notamment, une modification des statuts, la dissolution de l'association ou tout autre besoin nécessitant une concertation ou un vote en AG.

b) Le Conseil d'Administration

Le CA est l'organe de gestion quotidienne de l'association. Sur un mode de gestion collégial, il est composé de six à neuf membres actifs, tous bénévoles. Il est constitué de quatre à six parents (dont les trésoriers) élus à chaque début d'année scolaire en Assemblée Générale, et de deux pédagogues qui sont membres de droit (un de la classe maternelle et un de la classe élémentaire). Peuvent également être membres des personnes qui ne sont pas des parents ayant des enfants à l'école.

Le CA a pour objet de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée Générale, d'organiser et d'animer la vie de l'association dans le cadre fixé par les statuts. Il se réunit au minimum une fois par mois pour les missions suivantes :

- gérer les comptes financiers et les dépenses ;
- gérer le lien avec les instances administratives extérieures (mairie, assurances, banque ...) ;
- gérer les postes salariaux et le poste du service civique ;
- assurer le relais d'informations entre les membres de l'association ;
- soutenir et accompagner la concrétisation matérielle des projets initiés par les pédagogues
- gérer la boîte mail de l'association et la rédaction des comptes-rendus de CA, à tour de rôle une fois par mois ;
- valider les choix de la commission recrutement et attribuer les postes ;
- établir le règlement intérieur de l'association.

c) Les Commissions

Les Commissions sont un dispositif d'engagement soutenu mis en place pour dynamiser l'énergie humaine autour de l'association afin d'assurer la pérennité de l'école et sa sérénité financière, et de continuer à concrétiser ses futurs projets et rêves.

Elles sont composées des membres parents de l'association (en sont exemptés les pédagogues qui ont ou n'ont pas d'enfants à l'école) qui sont invités à être acteurs de leurs idées avec ingéniosité, au service des besoins de l'école. Les parents sont invités à répondre aux divers besoins des commissions pour un total d'heures annuelles définies à l'AG ordinaire en chaque début d'année scolaire, en fonction des effectifs annuels, des besoins de la structure et des constitutions familiales.

L'engagement actif en heures de commissions est fortement encouragé car les besoins sont nombreux. Cependant, il est possible aussi d'opter pour un investissement financier (1 heure de commission non effectuée = 8€ dus à l'association).

La mission des commissions rassemble cinq thématiques de besoins. Il est demandé à chaque parent de se positionner concernant son investissement et ses compétences. Les besoins sont communiqués tout au long de l'année par les pédagogues et le CA.

- **Commission travaux :**

Assurer les petits travaux et différents entretiens à réaliser afin que les enfants évoluent dans le meilleur cadre possible : peinture, débroussaillage, pose d'étagères ...

- **Commission administration :**

Il s'agit du CA (*cf. point précédent*).

- **Commission festivités et sorties :**

Soutenir les pédagogues dans l'organisation des sorties pédagogiques et des manifestations festives qui ont lieu tout au long de l'année scolaire (logistique, repas, courses, cuisine, décorations, costumes, mise en place, rangement ...)

Gérer des commandes groupées.

Organiser tombolas ou ventes de produits fabriqués par les parents au bénéfice de l'association.

- **Commission communication et informatique :**

Faire connaître l'association à l'extérieur et soutenir la communication interne entre les pédagogues, le CA et les parents.

Soutenir la maintenance du parc informatique.

Gérer le site web et la communication virtuelle.

Apporter son aide à la communication et à la publication des événements et festivités de la vie associative.

Assurer l'organisation de gardes d'enfants lors des réunions pédagogiques et des CA.

Veiller avec bienveillance à l'accueil des nouvelles familles.

- **Commission recrutement :**

Cette commission a en charge le recrutement des nouveaux pédagogues de l'école et des personnes en service civique. Elle est composée de un à trois membres de l'association représentants de la communauté des parents, d'un pédagogue de la classe maternelle, d'un pédagogue de la classe élémentaire, et de deux membres de la mairie d'Ourres.

Elle a pour missions :

- définir la grille de recrutement ;
- organiser et publier la communication autour du poste à pourvoir sur les différents réseaux ;
- gérer la recherche de la personne à recruter ;
- organiser les entretiens d'embauche.

Elle rend sa décision définitive de recrutement auprès du CA qui la validera ensuite par vote.

Elle a également pour mission la relecture et validation par vote des projets éducatif et pédagogique écrits en concertation pédagogique par les pédagogues.

Rôle spécifique des parents membres de cette commission :

- ils sont représentants de l'ensemble de la communauté parents : ils sont les porte-paroles de cette dernière et sont élus en AG / AGE ;
- ils ont pour mission de communiquer avec les parents : ils partagent les avancées du travail effectué en commission.

d) Les ménages

Sur base d'un planning de ménage établi par roulement et réparti tout au long de l'année scolaire, chaque famille s'engage à effectuer le ménage de la classe dans laquelle son enfant est inscrit, pendant les WE et les vacances scolaires.

e) Les chantiers participatifs

Des journées de chantier collectif sont organisées de temps en temps pour des besoins spécifiques. Il Est organisée au minimum une journée de chantier participatif par an, obligatoire pour toutes les familles, précédent chaque rentrée scolaire de septembre. Il s'agit d'aider les pédagogues à réaménager des locaux accueillants pour les enfants.

f) Les fêtes de l'école

Les fêtes réunissent l'ensemble de la communauté de l'école (enfants, parents, pédagogues, ATSEM, service civique et intervenants) plusieurs fois par an. Elles marquent des temps forts de l'année, reliés au cycle des saisons. A ces occasions, les enfants y présentent des projets élaborés en classe (théâtre, chants, danses, expositions artistiques ...) Elles sont des moments fédérateurs, rassemblant tous les acteurs de l'école dans un esprit de convivialité, de créativité et de joie. Les parents sont sollicités pour participer à la préparation logistique de ces fêtes.

IV.6. Les outils de communication

IV.6.1. Les moyens de communication

Les pédagogues mettent en place des outils pour assurer une bonne communication avec les parents afin de faire passer des messages individuels ou des messages de la classe et de l'école. Cela sous forme d'un cahier, d'un tableau d'information et de la communication par mail.

Chaque année, une liste des familles avec leurs coordonnées est distribuée à tous les membres de l'école à des fins pratiques, d'organisation et de mise en liens.

IV.6.2. Les réunions de parents et de classe

Dans le but d'entretenir une relation de confiance qui sera profitable pour les trois parties (parents-enfants-pédagogues), quatre réunions par an sont proposées aux parents. Elles traitent de thèmes pédagogiques et de la vie de groupe.

Une première réunion collective est prévue afin d'informer les parents sur les projets et les nouveautés de l'année et de leur permettre de prendre contact avec les pédagogues.

Une réunion par trimestre permet d'informer tous les parents d'une même classe sur le déroulement de la vie en groupe, les projets, les demandes et les besoins.

En dehors de ces réunions, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec un pédagogue chaque fois qu'ils le souhaitent. Les pédagogues peuvent également prendre rendez-vous avec les parents quand ils en éprouvent le besoin. Les rencontres parents-pédagogues permettent de faire le point sur l'enfant et d'en avoir une image vivante.

IV.7. Les partenaires extérieurs

IV.7.1. Bibliothèque municipale

La bibliothèque est une bonne ressource pour emprunter et découvrir des albums et des jeux. Nous organisons, en partenariat, des projets autour de la lecture, de la poésie ...

IV.7.2. Projets inter-scolaires Vallée de la Méouge

L'école d'Eourres fait équipe avec les pédagogues de la vallée de la Méouge, soit Séderon et Barret-sur-Méouge, afin de réunir une centaine d'enfants autour de projets communs : Printemps des poètes, rencontre sportive inter-scolaire ... Ces projets communs permettent de créer du lien entre des villages éloignés, de stimuler la rencontre humaine tant pour les enfants que pour les pédagogues, d'éveiller la curiosité et de s'ouvrir sur le monde.

IV.7.3. Lien avec les fermes maraîchères/d'élevage et les jardiniers du village

Plusieurs fermes sont situées dans le village et alentours, avec des animaux ou des cultures maraîchères. Nous allons leur rendre visite aux temps forts de l'année : ramassage des poires ou des pommes de terre, naissance et allaitement des agneaux et des cabris, tonte des moutons ...

Dans le cadre du jardinage, nous sommes en relation avec des jardiniers du village qui nous renseignent et nous guident lorsque nous rencontrons des questions d'ordre maraîchère. Nous cultivons des plantes ainsi que du lien intergénérationnel.

IV.7.4. Autres partenaires

Le projet d'école suscite, par sa volonté d'ouverture, des liens occasionnels avec d'autres partenaires tels que :

- le Parc Régional des Baronnies Provençales ;
- le Planning Familial ;
- la Ludothèque itinérante Ludambule.